

Candidature à l'élection du collège du Conseil des maisons de ventes du 29 juin 2023  
Circonscription "Hors Ile-de-France"



**Marie Laurensen (suppléante)**  
Commissaire-Preneur à Saint-Lô (Manche)  
Neptune Enchères



**Dominique Le Coënt (titulaire)**  
Commissaire-Preneur à Senlis-Chantilly  
Hdv de Senlis - Groupe Actéon

**« Être à votre service pour vous assurer »**

- Une totale **représentativité**
- Plus de **pragmatisme** et de **simplicité**
- Plus de **transparence** et d'**efficacité**
- Une **protection** renforcée
- Une formation **améliorée**
- Une **gestion maîtrisée**

## POUR MIEUX CONNAITRE VOS CANDIDATS

**Marie LAURENSON** | [laurenson@neptune-encheres.fr](mailto:laurenson@neptune-encheres.fr)

Diplômée commissaire-priseur volontaire et judiciaire en 2019, j'ai choisi de m'installer dès mars 2022, dans ma région de cœur, la Normandie, en reprenant l'Hôtel des Ventes de Saint-Lô où j'exerce les deux métiers. J'y ai créé la nouvelle maison de ventes Neptune Enchères où j'emploie pour le moment une salariée.

A travers mon expérience récente, j'ai pu mesurer l'absence complète d'accompagnement des jeunes commissaires-priseurs dans leurs projets de création ou reprise de maisons de vente. Je souhaite, donc, m'investir particulièrement dans l'amélioration de l'assistance aux futurs commissaires-priseurs.

Je voudrais, également, contribuer notablement à l'amélioration de la formation des élèves commissaires-priseurs et prioriser leur bien-être. J'ai pu être témoin de certaines irrégularités ou aberrations lors de la formation ou des examens qui ne sont plus acceptables pour une profession qui souhaite être dans l'ère du temps... même si des progrès ont semble-t-il été effectués ces deux dernières années. Nous devons faire un bond en avant pour former des futurs commissaires-priseurs compétents, instruits, mais surtout heureux dans l'exercice de leur profession et voulant la défendre ! Combien, aujourd'hui, après ce long parcours et cette formation, ne pratiquent pas réellement la profession ?

J'aimerais, enfin, que les petites structures, à l'instar des plus grandes, puissent faire entendre leurs voix et bénéficier d'une meilleure écoute.

**Dominique LE COËNT** | [dlecoent@acteon.auction](mailto:dlecoent@acteon.auction)

Tout juste diplômé en 1993, j'ai fondé l'Association des élèves commissaires-priseurs car j'avais ressenti, comme Marie Laurenson, que beaucoup était à faire ! Ainsi, j'ai voulu aider les futurs stagiaires à bénéficier d'un cadre juridique qui leur permette de devenir des interlocuteurs des instances et de s'entraider pour améliorer leurs années de formation.

Depuis 1995, j'exerce avec passion, à Senlis et Chantilly, toutes les facettes des métiers de commissaire-priseur volontaire et judiciaire en regardant les réformes passées, les unes après les autres, et en ayant une seule conviction : nos seules armes sont notre compétence professionnelle, la qualité de nos services et les garanties étendues que nous offrons à nos clients.

En 2018, j'ai créé le groupe Actéon et me suis associé pour reprendre ou créer des implantations à Compiègne et à Lille.

Passionné par l'informatique et par le challenge de la digitalisation de notre métier, je me suis totalement investi pendant 13 ans (jusqu'en avril dernier) comme président du Directoire d'Interencheres pour doter toute la profession des meilleurs outils numériques possibles au coût le plus maîtrisé, dans un esprit mutualiste et entrepreneurial.

Fort de cette expérience, qui m'a énormément appris sur les enjeux à venir de notre profession, et conscient de la chance unique que nous offre cette réforme de redonner aux commissaires-priseurs un rôle primordial au sein du Conseil des maisons de ventes (CMV), j'ai envie d'apporter ma pierre à ce nouvel édifice pour pouvoir vous représenter, avec Marie Laurenson, le plus utilement et le plus efficacement possible.

## LA GARANTIE D'UNE TOTALE REPRÉSENTATIVITÉ

En décidant de nous présenter à ces élections, nous avons voulu composer un binôme qui soit le plus représentatif de la majorité des commissaires-priseurs d'aujourd'hui et de demain.

A nous deux, nous couvrons donc toutes les typologies de questionnements. Depuis les problématiques d'installation actuelle et d'une microstructure jusqu'à celle de la gestion d'un groupe de plusieurs sociétés. Nous additionnons l'énergie créative et l'envie de faire bouger les lignes de la jeunesse à la sagesse de l'expérience. Le regard neuf sur une profession qui doit vivre, se transformer et prospérer avec son temps si elle ne veut pas disparaître et la vision plus confiante sur les atouts d'une profession qui a su totalement se moderniser et s'adapter en quelques années.

Grâce à la vision d'une jeune femme en exercice individuel qui est préoccupée de savoir comment elle peut se faire suppléer ponctuellement et les problèmes de recrutement ou de gestion des ressources humaines d'un gérant de groupe de plusieurs maisons de vente, nous souhaitons proposer, entre autres, la mise en place d'un service solidaire qui permettrait de créer une équipe de commissaires-priseurs ou clerks « volants » immédiatement disponibles pour palier à des imprévus mais aussi pour des missions de remplacement plus longues pendant des congés maternité, paternité, maladie...

Nous exerçons, aussi, tous les deux conjointement nos activités volontaires et judiciaires et sommes préoccupés, comme beaucoup d'entre vous, par les divergences de trajectoires qui se renforcent et nous laissent perplexes sur les meilleurs choix à faire alors que nous manquons cruellement d'accompagnement stratégique dans nos instances.

Nous souhaitons sur ce point rester vigilants et soutenir toutes les initiatives qui faciliteront la poursuite d'un exercice conjoint des deux métiers.

En votant pour nous, vous aurez donc la garantie que **nous porterons pleinement vos préoccupations car celles-ci sont aussi les nôtres**, dans toute leur diversité.

## PLUS DE PRAGMATISME ET DE SIMPLICITÉ

Nous sommes submergés et fatigués par l'accumulation des obligations légales, administratives et réglementaires de toutes sortes qui viennent de plus en plus complexifier ou freiner l'exercice de notre métier sans aucune concertation ou prise en compte de nos réalités.

Vous en connaissez tous la liste qui s'allonge de plus en plus : environnement (Cites, ivoire, espèces protégées), armes, droit de suite, droit de reproduction, livre de police numérique, TVA à l'importation, délai d'obtention des certificats de libre circulation, lenteur de la procédure de traitement des Trésors nationaux ...

Avec des réglementations si ubuesques que même les instances chargées de les faire respecter ne savent plus nous renseigner... ou se trompent elles-mêmes...

Face à ces contraintes croissantes, il est urgent que le futur CMV devienne une instance très puissante de défense de notre profession auprès des pouvoirs publics pour **revenir, avec du bon sens et des innovations numériques, à plus de simplicité et de pragmatisme** sur tous ces points.

Il est également important que dans l'avenir le CMV devienne **une instance consultative reconnue** et composée de professionnels au fait de leur métier pour pouvoir éviter, en amont, que l'on nous impose des inepties notamment en matière de fiscalité du marché de l'art.

## PLUS DE TRANSPARENCE ET D'EFFICACITÉ

Nous souhaitons que le futur CMV devienne une instance considérablement plus proche des commissaires-priseurs et que les professionnels aient une information pleinement transparente sur les missions accomplies.

Il nous paraît donc indispensable de mettre en place de nouveaux modes et moyens de communication entre le CMV et les commissaires-priseurs afin d'avoir **des échanges constructifs, rapides et efficaces**. Ceci permettrait aussi à vos représentants de vous tenir informés de façon plus directe et transparente de l'avancement des projets.

Dans le même sens, il serait très utile de **créer un véritable support** à l'attention des commissaires-priseurs pour pouvoir mieux les renseigner, les conseiller et les accompagner.

Parallèlement, le futur CMV doit devenir **un véritable ambassadeur de notre profession** qui valorise le métier et les compétences du commissaire-priseur français auprès du public et des diverses instances pour **favoriser la conquête de nouveaux domaines d'activité**.

## UNE PROTECTION RENFORCÉE

La profession de commissaire-priseur est une profession réglementée et la législation de la vente aux enchères en France est strictement encadrée. Pourtant, à la faveur du développement des réseaux sociaux et des sites de courtage en ligne, nous découvrons de plus en plus d'acteurs qui usurpent la qualité ou les avantages du statut de commissaire-priseur sans en respecter aucunement les obligations ou la déontologie... Et ils continuent en toute impunité...

Nous souhaitons proposer **l'instauration d'une veille, notamment numérique**, pour faciliter la détection de ces ventes aux enchères publiques illégales et leur traitement immédiat.

De même, il nous semble indispensable que les professionnels **disposent d'une procédure d'alerte du CMV** pour que les instances disciplinaires puissent faire cesser immédiatement (comme en matière de référé) ces pratiques si elles sont non conformes.

Pour assurer une meilleure visibilité auprès du grand public des commissaires-priseurs régulièrement déclarés, **il serait judicieux de créer une charte dont la signature confèrerait un label distinctif** qui serait la marque de ceux qui respectent leur déontologie et offrent de véritables garanties.

## UNE FORMATION AMÉLIORÉE

Les enseignements de la formation initiale sont restés trop théoriques et crée une redondance dans le parcours du futur commissaire-priseur puisque ces mêmes connaissances sont exigées à l'examen d'entrée. Nous souhaitons **que la formation se concentre sur la praticité du droit appliqué à notre quotidien et sur l'expertise de l'objet** en multipliant les tours de salles et les rencontres avec les conservateurs et les experts. En parallèle, il est impératif de valoriser de nouvelles matières, désormais, incontournables dans notre métier : le design, l'art contemporain, la culture « geek »...

Il faut aussi **accroître les rencontres avec tous les types de commissaires-priseurs** : salariés, gérants, généralistes, spécialisés, « traditionnels », « on-line » parisiens, provinciaux, exerçant en grande entreprise, en PME ou en TPE... pour donner une meilleure représentation de la diversité des façons d'exercer ce métier. Ce qui est essentiel pour pouvoir procéder, à l'issue de la formation, à **un choix éclairé** dans le mode d'exercice de la profession souhaité et le modèle économique qui en découle.

Notre priorité sera, également, de veiller à l'égalité des chances lors de l'examen. **La bienveillance et la neutralité des examinateurs** sont essentielles. **Un contrôle continu** serait le bienvenu pour éviter qu'une carrière et une dizaine années d'études ne se jouent sur une seule journée. Nous proposons, aussi, d'instaurer deux semaines supplémentaires de cours par an, pour pouvoir mettre en place une formation plus apaisée et détaillée.

Enfin, pour favoriser une sortie en douceur et un accompagnement dans leur vie professionnelle, nous proposons d'aider nos futurs confrères avec **un guide complet d'installation pour les reprises et les créations** couplé à **un référent compétent au sein du CMV**.

A l'image de la formation initiale, la formation continue devra **prioriser les enseignements pratiques** et offrir aussi des possibilités en visio pour les commissaires-priseurs distants du lieu de formation.

Outre notre formation, nous pensons qu'il est enfin temps de **promouvoir la création d'une « école » des clerks de commissaire-priseur ou des cursus adaptés** pour former au mieux nos futurs collaborateurs et valoriser ce métier essentiel au sein des maisons de ventes.

## UNE GESTION MAÎTRISÉE

Dans notre rôle de représentation, nous pensons également qu'il nous incombe **de surveiller la bonne gestion du CMV** et de vous assurer **une parfaite transparence des comptes**.

Nous devons également nous assurer de **la bonne adéquation entre les montants des cotisations, les budgets de fonctionnement et les réalisations accomplies**.

Si vous souhaitez que nos propositions et nos convictions soient portées au sein du futur Conseil des Maisons de Vente, alors

**votez pour nous le 29 juin !**

